Envoyé en préfecture le 02/07/2025
Reçu en préfecture le 02/07/2025
Publié le
ID : 045-214501470-20250630-DEL2025_050-DE

FLEURY LES-AUBRAIS
Ville de Fleury-les-Aubrais

Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 JUIN 2025

Délibération n°2025_050

15) Marché de travaux "Réhabilitation et extension d'un EHPAD - site de Longuève" - autorisation de signature du marché par Madame la Maire

L'an deux mille vingt cinq, le trente juin, à 18h30, le Conseil municipal de la commune de Fleury-les-Aubrais, convoqué le **23 juin 2025**, s'est légalement réuni, dans la salle du conseil en Mairie, en séance publique, sous la présidence de Madame Carole CANETTE, Maire.

Présent·e·s :
Mme Carole CANETTE, M. Bruno LACROIX, M. Grégoire CHAPUIS, Mme Marilyne COULON, M. Johann FOURMONT, M. Bernard MARTIN, Mme Guylène BORGNE, M. Hervé DUNOU, Mme Christelle BRUN-ROMELARD, Mme Evelyne PIVERT, M. Thierry METAIS, Mme Tetiana GOUESLAIN, M. Patrice AUBRY, Mme Karine PERCHERON, M. Edoukou BOSSON, Mme Martine ROUET-DAVID, Mme Barbara NUGOU, M. Philippe RICHARD, Mme Isabelle MULLER, M. Rémi SILLY, M. Maxime VITEUR, M. Nicolas LE BEUZE, M. Eric BLANCHET, M. Stéphane KUZBYT, Mme Christine BOUR

Absent·e·s avec procuration :
Mme Mélanie MONSION (donne pouvoir à Mme Christelle BRUN-ROMELARD), M. Benjamin DELAPORTE (donne pouvoir à Mme Guylène BORGNE), M. Michel BOITIER (donne pouvoir à Mme Marilyne COULON), M. Alain LEFAUCHEUX (donne pouvoir à M. Bruno LACROIX), Mme Isabelle GUYARD (donne pouvoir à M. Bernard MARTIN), M. Sébastien VARAGNE (donne pouvoir à M. Grégoire CHAPUIS), M. Zouhir MEDDAH (donne pouvoir à M. Johann FOURMONT), Mme Sandra DINIZ SALGADO (donne pouvoir à M. Maxime VITEUR)

Absent·e·s :
Mme Sandra SPINACCIA, M. Bienvenu François NIOMBA DAMINA

M. Patrice AUBRY remplit les fonctions de secrétaire de séance.

Nombre de conseillers municipaux	: 35
Nombre de présents	: 25
Nombre de conseillers votants	: 33

Envoyé en préfecture le 02/07/2025
Reçu en préfecture le 02/07/2025
Publié le
ID : 045-214501470-20250630-DEL2025_050-DE

COMMANDE PUBLIQUE

15) Marché de travaux "Réhabilitation et extension d'un EHPAD - site de Longuève" - autorisation de signature du marché par Madame la Maire

Mme Carole CANETTE, Maire, expose

La Ville de Fleury-les-Aubrais est désignée maître d'ouvrage délégué par la convention de partenariat du 30 août 2022 conclue avec l'Etablissement Public Administratif à vocation médico-sociale de Fleury-les-Aubrais (EPA). A ce titre, la Ville prépare, passe et signe les marchés publics pour la création de l'EHPAD de Fleury-les-Aubrais. Cependant l'EPA reste décisionnaire quant à l'approbation du choix de l'attributaire des marchés le concernant.

Ainsi, le 31 janvier 2025, la Ville de Fleury-les-Aubrais a publié un avis d'appel public à la concurrence pour un marché de travaux concernant la réhabilitation et l'extension d'un EHPAD. Le projet, situé sur le domaine de Longuève à Fleury-les-Aubrais, consiste à créer un établissement de 80 lits. Il intègre également la mise en valeur du parc boisé du Domaine de Longuève.

Après analyse des offres reçues par le maître d'œuvre (Groupement PADW SCOP), avec le concours de l'assistance à maîtrise d'ouvrage (AVENSIA), le Conseil d'administration de l'EPA a décidé, en date du 20 juin 2025, d'attribuer les différents lots comme suit :

- Lot n°1 « Démolition – désamiantage » à l'entreprise SARL ECCODEC (Saint Denis de l'Hôtel – 45550) pour un montant de 291 741,00 € HT.

- Lot n°2 « Gros-œuvre » à l'entreprise ETABLISSEMENT PIERRE REVIL (45700 – Pannes) pour un montant de 1 598 865,71 € HT.

- Lot n°3 « Charpente – couverture ardoise » à l'entreprise BRAUN COUVERTURE (45400 – Fleury-les-Aubrais) pour un montant de 128 116,51 € HT.

- Lot n°4 « Etanchéité » à l'entreprise BRAUN ETANCHEITE (45400 - Semoy) pour un montant de 479 265,00 € HT.

- Lot n°5 « Ravalement » à l'entreprise DA SILVA RAVALEMENT (45370 – Cléry Saint André) pour un montant de 93 124,50 € HT.

- Lot n°6 « Bardage bois » à l'entreprise SAS ORLEANS FACADES (45000 – Orléans) pour un montant de 168 173,11 € HT.

- Lot n°7 « Menuiseries extérieures PVC » à l'entreprise BOULAND SAS (45140 – Ingré) pour un montant de 364 535,06 € HT.

- Lot n°8 « Serrurerie » est déclaré infructueux par le Conseil d'administration de l'EPA.

- Lot n°9 « Cloisons – doublages – faux plafond » à l'entreprise SARL CORREIA (45470 – Trainou) pour un montant de 507 907,07 € HT.

- Lot n°10 « Menuiseries intérieures bois » à l'entreprise CROIXMARIE SAS (45800 – Saint Jean de Braye) pour un montant de 942 814,11 € HT.

- Lot n°11 « Revêtement de sol » à l'entreprise SAS GIMONET (45000 – Orléans) pour un montant de 397 511,67 € HT.

- Lot n°12 « Peinture – nettoyage » à l'entreprise ACTIF (41500 – Mer) pour un montant de 279 059,98 € HT.

Envoyé en préfecture le 02/07/2025
Reçu en préfecture le 02/07/2025
Publié le
ID : 045-214501470-20250630-DEL2025_050-DE

- Lot n°13 « Rails lève-personnes » est déclaré infructueux par le Conseil d'administration de l'EPA.

- Lot n°14 « Chauffage – ventilation – climatisation - désenfumage - plomberie » à l'entreprise EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES – CENTRE LOIRE (45000 – Orléans) pour un montant de 1 594 572,58 € HT.

- Lot n°15 « Electricité courant fort courant faible » à l'entreprise SARL ISI ELEC (45550 – Saint Denis de l'Hôtel) pour un montant de 1 411 281,12 € HT.

- Lot n°16 « Paysage » à l'entreprise BOURDIN SAS (45430 – Chécy) pour un montant de 176 445,43 € HT.

- Lot n°17 « Equipements cloisonnement cuisine et buanderie » à l'entreprise QUIETALIS (45800 – Saint Jean de Braye) pour un montant de 411 075,00 € HT.

- Lot n°18 « VRD » à l'entreprise SA LES TRAVAUX PUBLICS DU VAL DE LOIRE (45640 – Sandillon) pour un montant de 457 912,56 € HT.

- Lot n°19 « Ascenseur » est déclaré infructueux par le Conseil d'administration de l'EPA.

Hors lots infructueux, le montant global des travaux attribués s'élève à 9 302 400,41 € HT.

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L.2122-21-1,

Vu le Code de la commande publique et notamment l'article L.2422-6 concernant les attributions du mandataire,

Vu la convention de maîtrise d'ouvrage déléguée entre la Ville de Fleury-les-Aubrais et l'EPA de Fleury-les-Aubrais,

Vu la délibération du Conseil d'administration de l'EPA de Fleury-les-Aubrais du 20 juin 2025 portant attribution des marchés de travaux de l'EHPAD,

Vu les crédits inscrits pour cette opération,

Vu l'avis de la commission 4 (finances – ressources humaines) du 12 juin 2025,

Considérant que le montant du marché est supérieur à 300 000€ HT,

Considérant que le concours de la Ville de Fleury-les-Aubrais à l'EPA est nécessaire pour assurer la mise en œuvre du projet d'implantation d'un EHPAD sur le territoire de la commune et que l'EPA lui a délégué la maîtrise d'ouvrage,

Considérant que l'EPA a délibéré sur l'attribution dudit marché,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil municipal :

- autorise Madame la Maire ou son représentant à signer les pièces relatives à la conclusion et à l'exécution du marché de travaux « Réhabilitation et extension d'un EHPAD – site de Longuève », conformément à la délibération d'attribution adoptée par le CA de l'EPA.

Envoyé en préfecture le 02/07/2025
Reçu en préfecture le 02/07/2025
Publié le
ID : 045-214501470-20250630-DEL2025_050-DE

Adopté à la majorité par 25 voix pour et
5 abstention(s) : Mme MULLER, M. SILLY, Mme DINIZ SALGADO, M. VITEUR, M. LE BEUZE

3 ne prennent pas part au vote : M. BLANCHET, M. KUZBYT, Mme BOUR

Pour extrait certifié conforme.

Fleury-les-Aubrais, le 2 juillet 2025

Pour la Maire,
La Directrice générale des services
Florence FRESNAULT

Certifié exécutoire
Reçu en Préfecture le : 02/07/2025
Publié le : 04/07/2025

Le Tribunal administratif d'Orléans peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de la plus tardive des dates suivantes :
- Date de sa réception par le représentant de l'Etat dans le département pour contrôle de légalité ;
- Date de sa publication.
- Saisine possible par l'application informatique « télérecours citoyens » sur le site internet https://www.telerecours.fr